ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981



Victor SABLÉ

Electeurs ! Electrices !
de la
Circonscription du Sud



Claude ADENET-LOUVET

Comme chacune des régions françaises qui ont participé à l'élection du Président de la République, la MARTINIQUE a voté en pleine conscience de ses intérêts vitaux et de ses aspirations politiques.

Par le scrutin du 10 Mai dernier, notre Peuple a clairement manifesté qu'il approuvait globalement :

1º)- La politique menée en faveur des classes sociales les plus défavorisées,

2º)- Le maintien du niveau de vie qui, en dépit de l'inflation et du chômage résultant de la crise économique mondiale, n'a cessé de progresser depuis dix ans.

Et surtout, il a **rejeté** dans la proportion de 80% du corps électoral, **les doctrines séparatistes** qu'une propagande fracassante avaient mises en lumière depuis la Convention du MORNE-ROUGE, et plus récemment, le Congrès du LAMENTIN, en présence des délégués de CUBA et de l'UNION SOVIETIQUE.

Sans égard pour les formes constitutionnelles, mais en toute légalité, notre Peuple a résolument exercé, à titre préventif, le droit à l'autodétermination dont nos adversaires agitaient constamment la menace.

Devant son désastre électoral, la nouvelle Gauche Martiniquaise qui n'avait qu'insultes pour la FRANCE, a retourné ses **offenses contre notre Peuple,** avec la condescendance des pires colonialistes.

L'amertume de la défaite ne pourra jamais l'excuser d'avoir extériorisé des sentiments refoulés de discriminiation raciste qui s'apparentent à ceux des municipalités communistes de la Région Parisienne.

Le résultat du scrutin national dont se réclament aujourd'hui, ceux qui n'ont cessé de combattre l'action de la FRANCE aux ANTILLES, ne peut entamer notre volonté d'être et de rester dans notre pays, la majorité.

C'est ce fait incontesté qui a fait reculer le séparatisme à PARIS, jusque dans les avenues du Pouvoir.

Il nous faut faire respecter la volonté du Peuple Martiniquais.

Après des années d'effort, c'est nous qui avons mis en place tous les mécanismes de solidarité nationale, permettant l'extension aux Départements d'Outre-Mer des lois sociales votées par le Parlement. **Aucun gouvernement ne peut en réclamer le bénéfice, car c'est désormais la stricte application de la loi.**

Sans entrer dans le détail des réformes et des projets qu'énumèrent tous les discours technocratiques et les professions de foi de tous les candidats, **voici les grandes lignes de notre programme** pour la prochaine législature :

— Maintien des droits acquis et des institutions de la Vᵉ République,

— Rejet de la proposition socialiste Nº 1232 concernant les départements d'Outre-Mer,

— Elargissement de la **décentralisation, mais dans le cadre strict de l'Administration générale de la République.**

– AGRICULTURE :

* **Modernisation** des structures grâce à l'aide de l'Etat et aux fonds déjà votés par le Parlement Européen en Novembre dernier pour l'éxécution d'un Plan sur six ans, financé à hauteur de 96 Millions d'Unités de compte pour les départements d'Outre-Mer (soit 7 Milliards de Francs).

* Développement rationnel de l'élevage, de la pêche, et de l'aquaculture, selon les méthodes scientifiques les plus modernes.

* Pleine exploitation du barrage de la MANZO.

* Renforcement des avantages acquis au F.O.R.M.A. et au F.E.O.G.A. (ananas, cultures maraîchères, avocats, limes) dans la perspective de la diversification des cultures.

* Accroissement de **l'aide aux jeunes agriculteurs.**

– INDUSTRIALISATION :

* Incitation à la création d'entreprises rentables de moyenne et petite dimension, financée en partie ou en totalité par l'épargne locale qui est importante, et dont la productivité devrait être assurée par des mesures particulières.

Les Martiniquais doivent participer plus étroitement à l'activité économique de leur pays.

* Nouvelle approche des problèmes de l'industrie sucrière dont l'activité passe par la modernisation des structures de production en accord avec les syndicats agricoles, et une prévision objective de la rentabilité économique ; ceci dans le cadre des règlements de la COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE, première importatrice mondiale, ainsi que des Conventions Internationales.

– ARTISANAT :

* Grâce aux possibilités offertes par la récente Chambre des Métiers, une nouvelle impulsion doit être donnée à ce secteur grand pourvoyeur d'emplois.

L'activité des cités artisanales sera renforcée par la création d'écoles pratiques spécialisées, pour tenir compte des vocations individuelles.

* Appel méthodique au FONDS SOCIAL EUROPEEN et aux prêts de la BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENTS, pour la formation professionnelle et la lutte contre le chômage.

– COMMERCE ET CRÉDIT :

* La multiplication des besoins, et l'élévation constante du niveau de vie, ont donné au Commerce et au Crédit, un poids énorme dans la société de consommation, dont tous les économistes ont souligné le caractère inévitable et les limites souhaitables.

Tous les efforts doivent être faits pour mettre le crédit à la portée non seulement de ceux qui en possèdent déjà les moyens, mais aussi de ceux qui ont des idées, en vue de créer de nouveaux secteurs d'activité.

* Intensification de nos échanges extérieurs, notamment avec les autres îles de la CARAIBE, signataires de LOME II, ou des pays tiers ouverts au commerce international.

A cet égard, la modernisation du Port et de l'Aéroport de notre île, sont des priorités absolues.

– TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT :

(Logement et Habitat - Aménagement du territoire)

Ce vaste secteur doit redémarrer sans délai, à la fois pour la satisfaction urgente des besoins collectifs, et pour la lutte contre le chômage. A cet égard, le FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, est prêt à nous offrir son concours.

– TOURISME :

Ce secteur d'activité doit être conçu, comme une industrie rentable, entraînant l'ensemble des activités agricoles, artisanales, et commerciales, en vue de l'enrichissement de l'économie locale. Le tourisme doit être également un facteur d'expansion par l'organisation de rencontres internationales culturelles et sportives de haut niveau.

– ÉNERGIES NOUVELLES :

Il s'agit d'innovations technologiques qui vont dans le sens du mouvement écologiste mondial, et qui doivent encourager la recherche et le progrès des industries de pointe, pour réduire notre dépendance en matière pétrolière.

Notre pays doit s'éloigner de la conception colonialiste du ghetto insulaire sans tomber dans un micro-nationalisme qui n'est que l'autre face de la même médaille. Toutes nos perspectives d'avenir sont inspirées par les légitimes exigences d'une jeunesse avide de culture et capable d'exercer pleinement ses responsabilités dans la nouvelle société martiniquaise.

Telle sont les dispositions d'esprit dans lesquelles nous nous présentons aux prochaines Elections Législatives.

Pour le maintien de la Martinique au sein de la République

Pour le développement économique et social dans le respect de nos spécificités,

Votez Victor SABLÉ

et

Claude ADENET-LOUVET

Imp. Ferriez ELISABETH